

Titre	
	Consultation publique sur les possibilités d'introduire des exigences minimales de qualité concernant l'eau réutilisée dans l'Union européenne
Domaine(s) politique(s)	
	Agriculture, action pour le climat, environnement, sécurité alimentaire, marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME, santé publique et commerce
Groupe(s) cible(s)	
	Tous les citoyens et organisations sont invités à contribuer à cette consultation.
Période de consultation	
	Du 28.10.2016 au 27.1.2017
Objectif de la consultation	
	<p>La Commission européenne ouvre cette consultation pour recueillir les points de vue des acteurs concernés et des citoyens sur les possibilités d'introduire des exigences minimales de qualité concernant l'eau réutilisée dans l'Union européenne.</p> <p>Les objectifs de la consultation sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueillir des informations et des données que les recherches documentaires et les autres sources d'informations ne permettent pas d'obtenir sur les avantages liés à la poursuite du développement de la réutilisation de l'eau dans l'Union européenne, ainsi que sur les obstacles qui s'y opposent; • informer un large éventail d'acteurs concernés et leur permettre de faire part de leurs points de vue, impressions et commentaires sur les possibilités d'introduire des exigences minimales de qualité concernant l'eau réutilisée dans l'Union européenne. <p>Veuillez consulter les pages web consacrées à l'initiative pour en savoir plus sur les mesures prises par la Commission européenne pour promouvoir le développement de la réutilisation de l'eau dans l'Union.</p> <p>Veuillez lire également la déclaration relative à la protection de la vie privée jointe à la consultation pour en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel et de votre contribution.</p>
Comment soumettre votre contribution?	
	<p>Vous pouvez participer à la consultation en remplissant le questionnaire en ligne.</p> <p>Ce questionnaire est disponible en 23 langues officielles de l'UE. Vous pouvez répondre dans n'importe laquelle de ces langues. Compte tenu du délai supplémentaire nécessaire à la traduction des réponses soumises dans certaines langues, les contributions en anglais, français, allemand, espagnol et italien sont particulièrement bienvenues, car elles pourront être traitées plus rapidement par la Commission.</p> <p>Pour des raisons méthodologiques, toutes les questions sont obligatoires. Il est toutefois possible de répondre «Je ne sais pas». Des champs de texte libre vous permettent également de fournir des réponses différentes de celles proposées dans les questions à choix multiple.</p> <p>Vous pouvez vous interrompre à tout moment et poursuivre plus tard. Une fois vos</p>

	<p>réponses envoyées, vous pourrez en télécharger une copie.</p> <p>Dans le cadre de votre contribution, vous serez invité(e) à fournir certaines informations essentielles (votre nom ou celui de votre organisation, le type de votre organisation ou société, votre éventuel numéro d'identification au registre de transparence de l'UE et le pays dans lequel vous exercez vos activités). Veuillez noter que toutes ces informations sont indispensables au traitement de votre contribution. Vous pourrez néanmoins demander que celle-ci soit publiée de manière anonyme (voir les informations concernant la protection des données à caractère personnel).</p>
<p>Voir le questionnaire</p>	
<p>Documents de référence</p>	
	<p>Analyse d'impact initiale</p> <p>Promotion de la réutilisation de l'eau dans l'Union européenne</p> <p>Rapport sur la précédente consultation publique concernant la réutilisation de l'eau</p>
<p>Coordonnées du service responsable</p>	
	<p>Direction générale de l'environnement – unité C1</p> <p>ENV-WATERREUSE@ec.europa.eu</p> <p>Commission européenne</p> <p>Direction générale de l'environnement</p> <p>BU 9 – 4/173</p> <p>B-1049 Bruxelles</p> <p>Belgique</p>
<p>Voir les contributions</p>	
	<p>Dans le cadre de l'Initiative européenne en matière de transparence, la Commission invite les organisations (ONG, associations professionnelles, entreprises, etc.) souhaitant prendre part à une consultation publique à lui communiquer et à rendre publiques les informations utiles relatives aux intérêts qu'elles représentent, à leurs objectifs, à leur financement et à leurs structures, en s'inscrivant au registre de transparence et en souscrivant à son code de conduite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous représentez une organisation enregistrée, veuillez indiquer son numéro d'identification au registre de transparence dans le questionnaire. Votre contribution sera alors considérée comme reflétant le point de vue de votre organisation. • Si votre organisation n'est pas enregistrée, vous pouvez l'enregistrer maintenant. Revenez ensuite sur cette page afin de soumettre votre contribution en tant qu'organisation enregistrée. <p>Lors de l'analyse des réponses à la consultation, les contributions des personnes ou entités qui choisissent de ne pas s'inscrire au registre seront traitées comme des</p>

	contributions individuelles (sauf si ces personnes ou entités sont reconnues en tant qu'acteurs représentatifs en vertu des articles 154 et 155 du TFUE relatifs au dialogue social européen).
Résultats de la consultation et prochaines étapes	
	La Commission s'engage à communiquer les résultats des consultations: un court résumé factuel et un bref rapport de synthèse sur les résultats de cette consultation seront publiés sur les pages web consacrées à l'évaluation.
Protection des données à caractère personnel	
	<p>Votre contribution à cette consultation publique sera publiée sur internet, accompagnée de vos données à caractère personnel, sauf si vous demandez qu'elle soit publiée de manière anonyme, ou qu'elle ne soit pas publiée du tout (voir le questionnaire). Nous vous invitons à consulter les pages web de la Commission consacrées à la protection des données à caractère personnel et à lire la déclaration relative à la protection de la vie privée jointe à la consultation pour en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel et de votre contribution.</p> <p>Le questionnaire vous propose plusieurs options pour la publication de vos données. Veuillez noter que, quelle que soit l'option choisie, votre contribution pourra faire l'objet d'une demande d'accès aux documents en vertu du règlement (CE) n° 1049/2001. Dans ce cas, la demande sera évaluée par rapport aux conditions définies dans ce règlement et conformément aux règles applicables en matière de protection des données.</p>
<u>Déclaration relative à la protection de la vie privée</u>	
Le site est disponible en anglais et dans les 22 autres langues officielles de l'UE suivantes:	
BG - CS - DA - DE - EL - EN - ES - ET - FI - FR - HR - HU - IT - LT - LV - MT - NL - PL - PT - RO - SK - SL - SV .	